



HAL
open science

SIS - Santé, individu, société

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. SIS - Santé, individu, société. 2015, Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL, Université Lumière - Lyon 2, Université Jean Moulin Lyon 3, Université Jean Monnet Saint-Étienne - UJM. hceres-02034275

HAL Id: hceres-02034275

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034275>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Santé, Individu, Société

SIS

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Claude Bernard Lyon1- UCB

Université Lumière - Lyon 2

Université Jean Moulin Lyon 3

Université Jean Monnet Saint - Etienne - UJM

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES, en vertu du décret
du 14 novembre 2014¹,*

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,

Béatrice DESGRANGES, présidente du comité

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5 du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014).

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Santé, Individu, Société
Acronyme de l'unité :	SIS
Label demandé :	Sciences Humaines et Sociales
N° actuel :	EA 4129
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M. Yves MATILLON
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M. Denis BOURGEOIS

Membres du comité d'experts

Président :	M ^{me} Béatrice DESGRANGES, Université de Caen Basse-Normandie
Experts :	M ^{me} Laurence FAIVRE, Université de Dijon
	M ^{me} Michèle MONTREUIL-TRUELLE, Université de Paris 8 (représentante du CNU)
	M ^{me} Sylvie LEGRAIN, Université Paris Diderot

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M^{me} Régine SCELLES

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Khaled BOUABDALLAH, Université COMUE Lyon
 M. Olivier CLARIS, Hospices Civils de Lyon
 M. Jacques Comby, Université Lyon 3
 M. Denis FOUQUE, Université Lyon 1
 M. Germain GILLET, Université Lyon 1
 M. François-Noel GILLY, Université Lyon 1
 M. Jean-Luc MAYAUD, Université Lyon 2

M^{me} Sylvie RICARD-BLUM (représentante de l'École Doctorale n° 205 EDIIS)

M. André ROBERT (représentant de l'École Doctorale n° 485 EPIC)

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Dans les années 1970, un groupement d'intérêt scientifique (GIS) a été constitué entre le CNRS, l'Université Lyon 1 et les Hospices civils de Lyon sur le thème « Sciences humaines et santé ».

Lors du contrat 2003-2007, cette thématique a fait l'objet d'un programme pluriannuel de formation (PPF), porté par l'Université Lyon 3.

En 2007, la création de l'équipe d'accueil 4129 a été proposée par les 3 universités lyonnaises (Lyon 1, 2 et 3), l'Université de Saint-Etienne et les Hospices Civils de Lyon. Cette unité interdisciplinaire en Sciences Humaines et Sociales (SHS) a alors été implantée à l'Hôtel-Dieu.

Depuis 2011, l'unité est hébergée par l'Université Lyon 1 sur le site universitaire de la Buire à Lyon. Elle dispose d'une surface de bureaux de 200 m² équipés de matériel informatique et des espaces dédiés existent dans les 3 autres universités.

En 2014, les titulaires de l'unité de recherche SIS relèvent de 10 sections CNU : psychologie, santé publique, gériatrie, pédiatrie, pharmacie, gynécologie, oncologie, psychiatrie, épidémiologie, économie de la santé, droit, géographie, gestion, philosophie, éthique. L'objectif de l'unité est de développer une approche interdisciplinaire, voire transdisciplinaire.

L'unité traite de plusieurs thématiques mais n'a pas souhaité être expertisée par thèmes, car les enseignants-chercheurs peuvent intervenir dans plusieurs thèmes.

Dans le bilan, la problématique de la prise de décision en médecine est au cœur des thématiques traitées, particulièrement dans les domaines du vieillissement (personnes âgées en situation de handicap, vulnérables et en crise suicidaire), du cancer et de la périnatalité. Pour le contrat quinquennal 2016-2020, compte tenu du départ de plusieurs enseignants-chercheurs, le principal axe thématique de recherche de l'unité restera le vieillissement, tandis que 2 autres axes sont annoncés : le handicap et l'aide à la décision.

En juin 2014, l'unité était composée de 33 enseignants-chercheurs, de 23 enseignants-chercheurs associés et de 83 doctorants. Compte tenu du départ d'une partie de ses membres vers une autre unité de recherche dans le projet du prochain contrat, elle comportera 31 enseignants-chercheurs et 16 enseignants-chercheurs associés.

Équipe de direction des deux derniers contrats

Directeur actuel : M. Yves MATILLON, Université Lyon 1 ; directeurs adjoints : M. Jacques PORTALIER, Université Lyon 2 et M. Jean-Philippe PIERRON, Université Lyon 2.

Pour le prochain contrat 2016-2020, la proposition est la suivante :

Directeur : M. Denis BOURGEOIS, Université Lyon 1 ; directeur délégué : M. Claude DUSSART (service de santé des armées) et directeurs adjoints : M. Serge PORTALIER, Université Lyon 2, M^{me} Virginie CHASLES, Université Lyon 3 et M. Régis GONTHIER, Université Saint-Etienne.

Nomenclature HCERES

SHS4_2

SHS4_3

SHS5_4

ST1

SVE1-LS7

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	33	31
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	23	16
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
TOTAL N1 à N6	57	47

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	83	
Thèses soutenues	11	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	3	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	24	20

Le dossier déposé pour l'évaluation ne respecte pas le cahier des charges des dossiers HCERES, la liste des productions écrites et communications n'était pas jointe au dossier. Ces derniers éléments ont été demandés par le comité d'experts, avant la visite, au directeur de l'unité. Par ailleurs, tous les titulaires n'ont pas signé le document attestant de leur participation à l'unité.

Le comité d'experts n'a pu obtenir des chiffres précis concernant les éléments quantitatifs indispensables à l'évaluation de l'activité de l'unité. Les chiffres qui figurent dans les deux tableaux ci-dessus, sont ceux relevés par le comité d'experts dans un document fourni par le directeur de l'unité de recherche le 14/01/2015.

Ceci fait que certaines informations restent manquantes, en particulier, en ce qui concerne les publications, le détail des contrats, le suivi des doctorants et la politique de formation les concernant et les méthodologies de recherches. De ce fait, il est impossible d'établir un rapport fondé sur des faits permettant d'évaluer de manière objective le bilan, la faisabilité et l'intérêt du projet.

La visite a permis d'éclaircir certains points soulevés lors de l'examen du dossier, mais pas tous. Le comité d'experts déplore le fait que les manques relevés dans la présentation des travaux de l'unité nuisent à la valorisation de ses activités de recherches.

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

L'unité SIS travaille à partir de questions posées par les médecins cliniciens, par la société, par les patients afin de répondre à leurs besoins et aspirations. Elle réunit des chercheurs de différentes disciplines, dont les plus représentées sont la psychologie et la médecine. L'approche est interdisciplinaire. Cet ancrage dans le social et la clinique conduit l'unité à poser des questions de manière très pertinente. Toutefois, il est difficile d'évaluer l'activité effectivement produite par cette unité de recherche.

La lecture du document déposé et les exposés faits lors de la visite font apparaître plusieurs projets de recherche intéressants, mais il est difficile de cerner la cohésion de ces différents projets.

S'il est impossible, à la lecture du dossier, d'avoir une idée précise de l'importance de l'interdisciplinarité dans la production scientifique, le comité d'experts note que des processus concrets d'interdisciplinarité sont mis en œuvre au sein de l'unité comme en témoignent notamment : le Programme Hospitalier de Recherche Clinique (PHRC) OPERA, certaines recherches sur la répartition géographique des cancers, les travaux autour de la cohorte PROOF et les co-directions de thèses.

Le directeur de l'unité a été pionnier dans le domaine des travaux interdisciplinaires. Aujourd'hui, cette unité doit amorcer une évolution qui la conduira à concevoir un nouveau projet dont l'élaboration est en cours. Les fondateurs sont conscients de la nécessité de cette évolution et s'affirment comme souhaitant l'accompagner dans les meilleures conditions possibles.

Pour ce qui concerne le projet, le texte de 7 pages énonce des souhaits de projet de recherche sans les définir de manière opérationnelle. Aussi, le comité d'experts ne peut-il se prononcer sur le projet.

Suite à la visite, le comité d'experts estime que cette unité a toute sa place dans le cadre du site, à la condition de faire évoluer sa gouvernance et, plus généralement, son fonctionnement, dans le respect de ceux qui ont créé l'unité et en associant tous les chercheurs (titulaires et associés) et les doctorants à cette nécessaire évolution.

Dans l'ensemble, le comité regrette que l'unité ne se soit pas davantage impliquée dans le processus d'évaluation, tant lors de la rédaction du document que lors de la visite.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les priorités retenues pour le projet de l'unité, à savoir le vieillissement, le handicap et la décision en santé, comme les questions de recherche autour de la « Santé globale », priorité retenue pour l'IDEX 2, nécessitent une approche interdisciplinaire. La thématique du vieillissement paraît prometteuse, s'inscrit dans la durée et dans un partenariat avec les professionnels et le monde académique.

L'unité a obtenu des contrats nationaux pour des sommes significatives. Son implication dans les masters et diplômes universitaires est importante.

Lors de la visite, il est apparu que des réflexions et des actions ont permis de développer effectivement sur certaines thématiques un travail entre plusieurs disciplines.

Les nombreuses collaborations avec l'environnement social et institutionnel montrent incontestablement que l'unité a développé une expertise en matière d'interactions entre le monde académique et le milieu professionnel, associatif et institutionnel.

Les 4 tutelles soutiennent l'existence de cette unité car elle affiche comme central le fait de travailler en interdisciplinarité et c'est la seule unité de la COMUE qui comporte des titulaires appartenant à 4 établissements du site. Les tutelles ont précisé qu'un des axes majeurs de l'IDEX 2 du site sera la « santé globale ». Dans cet axe, selon eux, l'unité SIS pourrait jouer un rôle majeur.

Même si elle n'a pas encore abouti, l'idée de regrouper géographiquement l'unité SIS sur le site de l'Université Lyon 1 pourrait avoir un effet bénéfique sur la dynamique collective de l'unité.

Points faibles et risques liés au contexte

Il y a de nombreux doctorants, peu de soutenances, beaucoup d'abandons et la proportion de thèses financées n'est pas clairement renseignée. Un des éléments explicatifs avancés lors de la visite est le nombre important, mais non précisé, de doctorants ayant une activité professionnelle parallèle.

Le dossier ne fait pas apparaître la manière dont les questions éthiques sont prises en compte dans les recherches et la formation des doctorants.

La répartition des chercheurs, titulaires comme associés, par thématique n'est pas claire.

L'Université Lyon 2 fournit 20 % d'un équivalent à temps pour la gestion de l'unité.

Lors de la visite, les 4 doctorants et les 11 titulaires rencontrés, essentiellement membres fondateurs de l'unité, n'ont pas permis au comité d'experts de se faire une juste idée des forces actuelles de l'unité et de la manière dont l'unité pourrait évoluer.

L'unité va devoir faire face au départ en retraite et au départ de plusieurs de ses titulaires publiants, porteurs de contrats importants et directeurs de thèse. Les départs se font, pour la majorité, dans une unité en cours d'habilitation, traitant d'épidémiologie et de bio statistique.

Sur les 16 contrats « en cours », 6 sont portés par des personnes qui ne figurent pas dans le nouveau projet

La gouvernance de l'unité pour le quinquennat n'est pas claire et celle du projet qui ajoute à l'existant d'autres instances risque encore de complexifier ce fonctionnement. La place et la fonction des doctorants n'y sont pas clairement définies.

L'auto évaluation de l'unité est très sommaire.

Travailler sur la décision en santé nécessite de formaliser et de systématiser la participation des patients et de leurs proches, cet aspect de l'activité ne figure pas dans le dossier et n'a pas été éclairci lors de la visite.

Les difficultés de mise en œuvre de l'interdisciplinarité sont réelles et elles ont été soulignées à différents moments de la visite, y compris par les tutelles. En effet, par exemple :

- le rattachement à 4 universités, chacune ayant un système de gestion différente du budget, complexifie les procédures ;
- la dispersion géographique des membres de l'unité rend difficile le travail commun ;
- les travaux réalisés en interdisciplinarité trouvent difficilement des supports de publication.

Recommandations

Compte tenu des éléments à sa disposition, le comité d'experts ne peut faire aucune recommandation concernant les thématiques traitées, la production scientifique ou encore les méthodologies mises en œuvre. Il fait donc des suggestions qui concernent la gouvernance et certains aspects du fonctionnement de l'unité, ainsi, il recommande :

- que chacun des membres de l'unité recueille de manière systématique, rigoureuse et prospective, dès 2015, sa production scientifique ainsi que son implication dans la formation à la recherche ;
- que les dimensions éthiques soient plus explicitement et systématiquement prises en compte dans la formation des doctorants et dans les recherches ;
- de mettre en œuvre une véritable auto-évaluation s'appuyant, éventuellement, sur des experts extérieurs ;
- que l'unité mette en place une politique active de formation, d'accompagnement et de suivi de l'insertion des doctorants, afin de raccourcir la durée des thèses et de diminuer le nombre d'abandons ;
- qu'une partie du budget obtenu sur réponses à appel d'offres soit dédiée au financement d'un personnel administratif, en charge d'alléger le poids des tâches administratives et financières des chercheurs qui pourront ainsi consacrer davantage de temps à la recherche. Un tel personnel pourrait aussi contribuer à améliorer la visibilité de l'unité (alimentation et mise à jour du site web, homogénéisation du recueil des données...) ;

– de repenser l'organisation de la gouvernance, ce qui ne peut se faire sans associer l'ensemble des membres de l'unité. Compte tenu du caractère pionnier de cette unité, de son aspect pluridisciplinaire, du nombre d'universités associées, de son statut unique d'unité rattachée à la COMUE, le comité d'experts recommande la mise en œuvre d'un véritable processus collégial visant : 1) à préciser le projet, 2) à en évaluer la faisabilité en s'étayant sur une évaluation systématisée de l'acquis et en prenant en compte les départs.

Le comité d'experts estime qu'il y a une certaine urgence à mettre en œuvre ces recommandations, compte tenu des difficultés constatées à l'examen du dossier et lors de la visite.

Dans cette dynamique d'évolution, il pourrait être intéressant qu'une nouvelle expertise du projet ait lieu dans des conditions et à un moment qui restent à décider entre l'unité et les tutelles. Ceci permettrait de mieux cerner l'intérêt et la faisabilité du projet de l'unité, en tenant compte de l'évolution des autres structures de recherche du site, dans le contexte plus général de la COMUE.